

# Chef de projet ou expert en développement et déploiement logiciel

E1B22

Etudes, développement et déploiement logiciel - IR

## Mission

Le chef de projet ou l'expert en développement logiciel conduit la maîtrise d'oeuvre de projets de développements, de déploiements d'envergure ou nécessitant une compétence technique particulière. Il est responsable de la conduite du projet et de son adéquation aux besoins des utilisateurs.

## Activités principales

- ◆ Piloter le projet sur l'ensemble de son cycle de vie
- ◆ Assurer la conception au moyen d'expertises approfondies
- ◆ Analyser les besoins et constituer le cahier des charges fonctionnel du projet répondant aux besoins spécifiques des utilisateurs
- ◆ Participer à la procédure d'appel d'offres
- ◆ Assurer la diffusion et le déploiement d'un logiciel
- ◆ Encadrer les équipes de développement
- ◆ Assurer une veille technologique en relation avec le domaine d'application et les experts du domaine
- ◆ Assurer un rôle de conseil et d'expertise, notamment dans le cadre d'un projet de recherche
- ◆ Veiller à l'application du plan assurance qualité
- ◆ Assurer le respect des normes et des réglementations en vigueur
- ◆ Conduire les travaux de réception en définissant des jeux tests ou en utilisant ceux fournis par les demandeurs
- ◆ Définir l'architecture matérielle et logicielle
- ◆ Valider les différentes documentations produites (développeur, utilisateur et d'exploitation...)
- ◆ Assurer la promotion et la valorisation du logiciel
- ◆ Choisir et mettre en place des outils de génie logiciel
- ◆ Concevoir et animer des actions de formations pour les utilisateurs
- ◆ Veiller à la pérennité des développements

## Compétences principales

### Connaissances

- ◆ Connaissance approfondie des processus et langages de modélisation
- ◆ Connaissance approfondie des technologies de génie du logiciel

- ◆ Connaissance générale des normes et des procédures de sécurité informatique
- ◆ Connaissance générale des licences de logiciels (notamment pour le choix et l'utilisation de composants logiciels)
- ◆ Connaissance de la réglementation et des procédures relatives aux marchés publics
- ◆ Connaissance générale des principes éthiques et de la réglementation afférentes à l'utilisation, au traitement et à la conservation des données
- ◆ Notions de base en propriété intellectuelle
- ◆ Connaissance du domaine d'application et des processus métiers
- ◆ Connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement

### Compétences opérationnelles

- ◆ Maîtriser les méthodes de conduite de projet
- ◆ Maîtriser les techniques de management
- ◆ Maîtriser les techniques de gestion des risques
- ◆ Maîtriser les techniques de communication, d'animation de réunions et de conduite de négociations
- ◆ Maîtriser les méthodes et techniques de programmation
- ◆ Rédiger des publications et des rapports techniques
- ◆ Anglais : compréhension écrite et orale niveau II ; expression écrite et orale niveau II

## Formation professionnelle souhaitable

Spécialisations en gestion de projet informatique, en informatique scientifique et technique, en développement d'application, en informatique de gestion...  
Expérience en développement

## Tendances d'évolution

- ◆ Spécialiste du traitement de l'information, son domaine de compétences s'élargit à l'assistance à la maîtrise d'ouvrage
- ◆ Le recours croissant à des solutions existantes crée de nouveaux besoins d'intégration des composants et d'interopérabilité des outils utilisés
- ◆ Ouverture vers des développements multi-plateformes, orientés web et nouveaux supports mobiles